

Arrondissement de
RAMBOUILLET

2024-022

Canton de CHEVREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

L'An, Deux Mille Vingt-Quatre

Date de convocation
17 MAI 2024

Le 27 mai,

Date d'affichage de
convocation
17 MAI 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Brigitte BOUCHET, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Fabienne BELLIN-WEILL, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Charles RENARD, Nicolas LARGESSE, Isabelle SALOME, Etienne DERYN, Thérèse MALEM, Anne DEUDON.

En exercice : 29

Présents : 21

Formant la majorité des membres en exercice.

Votants : 28

Absents ayant donné pouvoir : Laurence RENARD à Charles RENARD, Emilie STELLA à Chrystèle GUILLARD, Eliane GOLLIOT à Slimane MOALLA, Yolande GROBON à Guérigonde HEYER, Patrick MARQUET à Denis GUYARD, Salem LABRAG à Nicolas LARGESSE, Stéphane BOUCHARD à Thérèse MALEM.

Absente :
Caroline LIGNOUX

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

27 MAI 2024

Le Conseil Municipal,

Objet :

**Budget 2024 – Décision
modificative n°1**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 27 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024,

VU la délibération du 27 mai 2024 venant modifier l'affectation du résultat,

CONSIDERANT qu'il convient d'ajuster le budget 2024 par décision modificative n°1 telle que ci-dessous dont les mouvements s'équilibrent en section de fonctionnement à 789 441,14 € et en section d'investissement à 804 241,10 €,

CONSIDERANT que le budget de la commune est voté par chapitre,

VU l'avis de la Commission Finances qui s'est réunie le 24 mai 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Article 1^{er} et unique : APPROUVE** la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 telle que détaillée dans la pièce ci-jointe.

Cette délibération est adoptée **à l'unanimité**.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **29 MAI 2024**

Certifiée exécutoire le : **29 MAI 2024**

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

B. HOUILLON



F. DULAC



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).

78385	Commune de MAGNY LES HAMEAUX	DM n°1 2024
Code INSEE	(Budget Principal)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-020 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €	0,00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	789 441,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	789 441,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	789 441,14 €	0,00 €	789 441,14 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	774 641,18 €	0,00 €	0,00 €
R-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	14 799,98 €	0,00 €
TOTAL 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	774 641,18 €	14 799,98 €	0,00 €
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €	0,00 €
R-1068-020 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	789 441,14 €
D-2313-020 : Constructions (en cours)	789 441,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	789 441,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	789 441,14 €	774 641,18 €	804 241,10 €	789 441,14 €
Total Général		-804 241,10 €		-804 241,10 €

